

L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE (régulation des marchés)

mercredi 5 octobre 2016, par [LALLEMANT](#)

L'Autorité de la concurrence est une autorité administrative indépendante, spécialisée dans le contrôle des pratiques anticoncurrentielles, l'expertise du fonctionnement des marchés et le contrôle des opérations de concentration. Au service du consommateur, elle a pour objectif de veiller au libre jeu de la concurrence et d'apporter son concours au fonctionnement concurrentiel des marchés aux échelons européen et international.

<http://www.autoritedelaconcurrence.fr>